



## Le mot du président

Reconnaissons d'abord la contribution très importante des administrateurs de l'Institut qui ont tenu le fort jusqu'en octobre 2005 dans un contexte particulièrement difficile: un grand merci de notre part au président sortant, **Christian Dessureault**, qui a servi les membres comme président depuis 2001 et qui avait auparavant occupé les fonctions de trésorier pendant plusieurs années, ainsi qu'au vice-président, **Jean-Marie Fecteau**, à la trésorière, **Martine Tremblay**, et au secrétaire, **Jean Lamarre**.

Il faut souligner également le travail combien névralgique de l'équipe de la *RHAF* sous la solide direction de Christine Hudon, qui a vu, en cours de l'année, se terminer les mandats très appréciés d'**Aline Charles** et d'**Alain Beaulieu** et l'arrivée de **Donald Fyson** de l'Université Laval et de **Robert Gagnon** de l'Université du Québec à Montréal. Nous devons à cette équipe, qui inclut aussi **Danielle Gauvreau** et **Amélie Bourbeau**, pour les comptes rendus, le rattrapage rapide du rythme de publication, réalisé avec l'appui de nombreux membres qui fournissent les textes indispensables à la poursuite du mandat de diffusion scientifique de la revue.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres du comité des prix, son président **John Dickinson** qui a accepté de poursuivre son mandat, rejoint par **Gratien Allaire** de l'Université Laurentienne et **Dominique Marshall** de l'Université Carleton. Le comité doit relever le défi d'une lecture rapide, mais attentive d'une production scientifique abondante et de qualité exceptionnelle, rendant le choix des récipiendaires particulièrement difficile. Notre gratitude se dirige enfin vers le comité des mises en candidature, composé cette année de **Denyse Baillargeon** de l'Université de Montréal qui le préside, de **Réal Bélanger** de l'Université Laval et de **Renaud Séguin** étudiant à l'Université de Toronto.

Les élections au conseil d'administration d'octobre 2005 ont provoqué un renouvellement complet de l'exécutif de l'Institut, mais ont également été marquées par le désistement pour raison professionnelle, lors du congrès,

de la personne pressentie pour occuper la vice-présidence. Ce problème inédit n'a pu être solutionné, faute de pouvoir convaincre de membre du conseil d'administration d'exercer la fonction. L'exécutif s'est trouvé ainsi réduit à trois membres pour l'ensemble de l'année et le comité des mises en candidatures a été informé d'avoir à trouver en priorité une personne qui accepterait la fonction à compter d'octobre 2006.

Le dossier principal qui a retenu l'attention des administrateurs de l'Institut pendant l'année 2005-2006 n'a rien de nouveau puisqu'il a été soulevé avec insistance à la dernière assemblée générale: le retard accumulé dans la publication de la revue et la situation financière de l'Institut. Le conseil d'administration avait proposé à l'Assemblée de l'autoriser à réduire si nécessaire de 4 à 3 numéros par année le rythme de parution de la revue. Il s'agissait essentiellement d'une mesure d'économie des coûts de production de la revue (mise en page, impression et expédition) pour viser un équilibre budgétaire lourdement menacé. L'Assemblée générale avait alors demandé à être informée plus en profondeur des alternatives et de la justification de cette stratégie avant de se prononcer, d'autant plus que la direction de la revue estimait avoir suffisamment de textes pour la publier au rythme normal et même rattraper le retard.

Après analyse de la situation, la direction de l'Institut a constaté au cours de l'année que le report des coûts de production et de distribution avait pour effet de réduire les dépenses, certes, mais aussi, et c'est plus grave, de provoquer en même temps un retard de la perception de la plupart des renouvellements des abonnements et des revenus des cotisations des membres. Comme ces revenus servent à soutenir autant la production de la revue que les dépenses incompressibles de l'ensemble de l'Institut, dont les salaires et les déagements compensés, l'Institut s'enlisait dans une spirale de réduction des coûts et des revenus. L'administration précédente de l'Institut anticipait un déficit important et cette prévision risquait fort de se concrétiser, sans un revirement de cette

tendance. Le déficit n'est pas apparent au niveau appréhendé dans le bilan de l'année terminée au 31 mars 2006, en raison de la publication en fin d'année du numéro 1-2 du volume 59 et de l'inclusion, en comptabilité de caisse, de ses principales dépenses de production après le 31 mars 2006, soit dans l'année 2006-2007. Sans ce report technique de dépenses, il aurait été nettement plus élevé.

Dans ce contexte, Christine Hudon et l'équipe de direction de la revue ont accompli cette année un travail absolument remarquable de préparation et de conduite à la publication de l'équivalent de 6 numéros qui ont été expédiés aux abonnés entre mars 2006 et décembre 2006 et d'un septième qui pourrait également paraître avant la fin de mars 2007. Dès le début de cette opération, il a fallu décider de quelle façon minimiser les coûts à court terme de ce rattrapage, qui devait être accompli le plus rapidement possible pour éviter des pertes de revenus persistantes. Dans le contexte d'une situation financière précaire, la perspective d'expédier plusieurs numéros à quelques semaines d'intervalle, à raison d'environ 3 000\$ chacun, nous a amené à envisager avec la direction de la revue de regrouper les 600 pages du contenu moyen annuel d'un volume sur trois envois plutôt que quatre. Ainsi, les 604 pages du volume 59 ont été réparties en un numéro double (vol. 59,1-2) et deux numéros simples (vol. 59, 3 et 4). Le conseil d'administration a approuvé cette décision et résolu de la prolonger pour les prochaines années, si nécessaire. Le prochain numéro (vol. 60,1-2) attendu très probablement en décembre sera également un numéro double et comblera le dernier retard dans la parution de la revue. Une fois cette période de transition terminée, le conseil d'administration devra décider s'il considère nécessaire et avantageux de maintenir cette pratique, en tenant compte de l'état des finances de l'Institut.

Le conseil d'administration et la dernière assemblée générale avaient soulevé d'autres options de solution aux problèmes financiers de l'Institut qui ont été évaluées, mais rejetées. La réduction envisagée de 4 à 3 numéros par année de parution n'était plus nécessaire, dans la mesure où la revue disposait de textes suffisants pour alimenter l'équivalent de 4 numéros. Le passage à une édition partiellement électronique, soit un numéro publié seulement sous ce format, a été rejeté dans la mesure où il créait deux classes d'abonnés. L'abandon de la version papier pour une publication uniquement électronique nous est apparu nettement prématuré, même s'il faut s'attendre, à moyen terme, qu'il devienne une éventualité probable. Faire ce saut maintenant nous singulariserait dans les publications scientifiques en sciences humaines et sociales.

Cette stratégie de publication de numéros doubles pour 2006 aura des répercussions importantes sur les résultats de l'année financière qui se terminera fin mars 2007. En effet, il faut s'attendre à un déficit inévitable important, en raison des dépenses du numéro double expédié en mars

2006 et de celles des 3 et probablement 4 autres numéros qui vont relever de cette même année financière. Son ampleur aurait été plus grande sans la décision de regrouper les parutions en numéros doubles et elle pourra être diminuée par des rentrées plus ou moins rapides des renouvellements d'abonnement et de cotisation. On sait en effet qu'il faut parfois plusieurs rappels pour convaincre les abonnés de maintenir leur contribution à l'Institut et nous accorderons une grande attention à cette opération.

Cette crise nous a obligé à considérer plus attentivement la question de la diffusion électronique de la revue. Elle n'est pas nouvelle puisque la *RHAF* participe depuis près de 10 ans au projet *Érudit* et qu'elle y est publiée, avec un certain retard par rapport à la version papier, depuis 1997. Elle était en accès libre jusqu'à la fin de 2005, mais *Érudit* a introduit en janvier 2006 un système d'abonnement électronique institutionnel qui permet aux membres de ces institutions d'accéder au contenu de la revue par le biais de leur réseau internet. La consultation des deux dernières années de la revue exige depuis ce temps un abonnement électronique. Les institutions, qui forment environ la moitié de nos abonnés, peuvent depuis janvier obtenir un abonnement au même tarif que l'abonnement régulier, plus 40% pour maintenir également la version papier. *Érudit* offre également des abonnements institutionnels à taux réduits aux écoles secondaires, aux bibliothèques publiques, aux établissements spécialisés ou organismes à but non lucratif et aux collèges.

Les retombées de cette transformation majeure de l'accès à la revue demeurent incertaines: un observateur optimiste verrait les institutions ajouter pour la plupart l'abonnement électronique à la version papier et de nouvelles institutions inclure la revue dans leur panier de publications accessibles à leurs membres avec l'avantage significatif d'ajouter les années antérieures depuis 1997. Un pessimiste verrait un bon nombre d'institutions se convertir à l'abonnement électronique et abandonner la version papier, tout comme un nombre important des membres de ces institutions (professeurs et étudiants principalement) ne pas renouveler l'abonnement individuel à la revue pour se contenter de la consulter au besoin en version électronique via leur réseau informatique institutionnel. Dans cette conjoncture incertaine, il est difficile de justifier une hausse des abonnements, mais il est probable qu'il nous faudra adopter l'an prochain une nouvelle grille tarifaire, d'autant plus qu'*Érudit* prévoit dans les prochaines semaines implanter un système d'abonnement électronique individuel, dont la popularité et les effets devront être évalués.

Les institutions ont aussi accès à des portails internationaux de publications et de banques d'informations qui regroupent des périodiques courants incluant des numéros antérieurs sur des sites dotés de moteurs de recherche collectifs. Plusieurs d'entre eux (*ProQuest* et *Ebsco*) se sont manifestés et cherchent à

inclure notre revue dans leur collection de périodiques, en numérisant les numéros en cours et possiblement d'anciens numéros ou en obtenant une copie électronique de la revue. Le comité exécutif et le conseil d'administration ont étudié ces propositions, après prise d'information auprès d'autres périodiques qui en font partie, et décidé d'adhérer à ProQuest. Une décision à propos d'Ebsco, qui gère d'ailleurs depuis plusieurs années un bon nombre de nos abonnements institutionnels à la version papier de la revue et qui n'a pas intérêt à voir périliciter ce marché, est imminente. Il faut rappeler ici que la revue conserve tous ses droits de diffusion tant en format papier qu'en format électronique et qu'aucun des contrats avec ces portails ne restreint ces droits.

Pour ne pas nuire aux abonnements institutionnels sur Érudit, il a été convenu de maintenir un embargo de deux ans sur l'accès à ProQuest et tout probablement comparable sur Ebsco, même s'il est généralement absent ou plus court (ne dépasse pas un an) pour d'autres périodiques sur Ebsco (6 mois par exemple pour la *Canadian Historical Review*). La direction de l'Institut pourrait réduire cet embargo selon l'évolution d'une tendance qui reste fluide. En effet, les questions d'une enquête récente du CRSH auprès des revues subventionnées (dont la *RHAF*) laisse entendre qu'il considère l'option d'un accès libre aux revues en version électronique, accès qu'il subventionnerait possiblement à cet effet. Cela rejoint les politiques de la FQRSC de subvention uniquement de la version électronique des revues, débattues il y a quelques années, mais restées inappliquées. Ce virage global peut sembler menaçant du point de vue des abonnements et des revenus, mais recèle des avantages potentiels non négligeables, tant en terme de redevances croissantes que de consultation internationale du contenu de la revue, de sa visibilité et de la démonstration quantitative de l'utilisation internationale de ses articles, un argument intéressant lors des demandes de subvention.

Tous ces changements devront continuer à être examinés avec la plus grande attention par le conseil d'administration et l'exécutif, de sorte qu'à la réunion de novembre du prochain conseil d'administration, l'exécutif proposera la formation d'un comité qui évaluera les organisations et les autres sites potentiels offrant une diffusion électronique des périodiques scientifiques, qui considérera les offres de ceux qui seraient intéressés à inclure la revue dans leur programme de diffusion, qui analysera les conditions d'accès à retenir et qui soumettra une révision des tarifs d'abonnement à la revue tenant compte des effets des abonnements électroniques institutionnels et individuels sur les finances de l'Institut.

Si les numéros récents de la revue en version électronique suscitent la convoitise des ProQuest, Ebsco et Érudit, la collection de ses 50 premières années, 1947 à

1997, pourrait également s'ajouter à cette opération de diffusion électronique, par numérisation et mise en ligne ou diffusion en CD-Rom. Érudit est intéressé et d'autres pourraient l'être également, mais les coûts pour l'Institut seraient importants et les revenus potentiels aléatoires. En une première étape, l'Institut a négocié une entente pour 2006 avec le projet *Nos Racines/Our Roots* pour la numérisation des cinq premières années de la revue dans le cadre de sa mise en ligne de publications en histoire régionale canadienne, selon un format qui serait compatible avec Érudit. Réalisée sans frais pour l'Institut, cette numérisation pourrait se poursuivre pendant les prochaines années, selon les subventions obtenues par ce projet, dont la vocation et le public visé rejoignent très bien ceux de la revue. On pourrait envisager compléter cette opération par ce moyen ou un autre, rendant superflue l'accumulation dans les locaux de l'Institut des inventaires de la version papier de la revue, qu'il sera possible de réduire radicalement, après les avoir offerts à taux réduits aux nouveaux et anciens abonnés qui voudraient rapidement récupérer des numéros ou des années de parution antérieures.

Finalement, l'Institut s'est impliqué dans quelques dossiers publics. Le président s'est joint à **Ollivier Hubert** et **Brigitte Caulier** de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique pour la présentation, le 26 janvier 2006 devant la Commission de la Culture, du mémoire rédigé conjointement par Ollivier Hubert et par Jean-Marie Fecteau de l'Institut dans le cadre de la consultation générale sur le patrimoine religieux au Québec. Même si les archives religieuses n'étaient visiblement pas au centre des préoccupations de la Commission, plus matérielles qu'historiques, les archives ont trouvé une place significative dans le rapport, jumelées avec les orgues! Également, l'Institut a suivi avec intérêt le débat autour du programme «Histoire et éducation à la citoyenneté» pour le 2<sup>e</sup> cycle du secondaire auquel a participé plusieurs de ses membres, d'abord, en une première phase, sur des éléments de contenu du programme, puis en une deuxième sur un document révisé soumis à une consultation contrôlée à la mi-juin 2006. Même si les vacances d'été n'ont pas permis de dégager une position appuyée sur une consultation adéquate des administrateurs de l'Institut, **Lucie Piché**, responsable au Conseil d'administration de ces dossiers, a réussi – et il faut l'en remercier chaleureusement – à formuler des réactions et des commentaires au document de travail, que la direction de l'Institut a endossés et qui ont été soumis aux responsables du ministère à la mi-août pour leur considération. La façon de procéder du ministère à l'endroit des historiens universitaires et de l'Institut paraît difficilement défendable, mais pas inédite si l'on rappelle le dossier des réformes des programmes de baccalauréat en enseignement secondaire (BES) des années 1990. Enfin,

l'Institut a appuyé, par lettres et résolution du CA, le *Dictionnaire biographique du Canada* dans sa recherche de financement auprès d'organismes fédéraux, afin de poursuivre un projet majeur auquel ont contribué tant d'historiens de l'Amérique française.

Marc Vallières  
*Président*

---

***Convocation à l'Assemblée générale annuelle  
de l'Institut d'histoire de l'Amérique française  
qui se tiendra au Double Tree Plaza Hôtel Centre-Ville,  
à Montréal, le vendredi 20 octobre 2006 à 16h45.***

**Ordre du jour**

- 1 - Adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale (22 octobre 2005)
- 3 - Rapport du comité des mises en candidature et élections
- 4 - Rapports du président et du trésorier
- 5 - Présentation et adoption des états financiers vérifiés de 2005-2006
- 6 - Nomination du vérificateur
- 7 - Rapport de la directrice de la *RHAF*
- 8 - Rapport du responsable du Comité étudiant
- 9 - Rapport du responsable du Congrès de 2006 (Montréal-UQAM)
- 10 - Rapport du responsable du Congrès de 2007 (Kingston-CMRC)
- 11 - Résultat des élections et nomination des membres du comité des mises en candidature
- 12 - Divers

---

***Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale  
annuelle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française,  
tenue à l'Auberge Gouverneur à Shawinigan,  
le samedi 22 octobre 2005 à 10h30.***

**Ordre du jour**

- 1 - Adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale (8 octobre 2004)
- 3 - Rapport du Comité des mises en candidature et élections
- 4 - Rapport du président
- 5 - Rapport de la trésorière et adoption des États financiers vérifiés de 2004-2005
- 6 - Nomination du vérificateur
- 7 - Rapport de la directrice de la *RHAF*
- 8 - Rapport du Comité des études patrimoniales
- 9 - Rapport du responsable du Comité étudiant
- 10 - Rapport de la responsable du Congrès 2005 à Shawinigan

- 11 - Rapport du responsable du Congrès 2006 à Montréal (UQAM)
- 12 - Résultats des élections et nominations des membres du Comité de mises en candidatures
- 13 - Problèmes financiers de la *RHAF*:
  - 13a - Proposition du CA sur le nombre de numéros de la *RHAF*
  - 13b - Partenariats éventuels
- 14 - Divers

Le vice-président, Jean-Marie Fecteau, préside la séance.

**1 - Adoption de l'ordre du jour**

À la proposition de Patrick Laurin, appuyée par Pierre Véronneau, l'ordre du jour est adopté.

**2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (8 octobre 2004)**

À la proposition de Paul-André Linteau, avec l'appui de Magda Farhni, le procès-verbal est adopté.

**3 - Rapport du Comité de mises en candidature et élections**

Au nom du comité, Fernande Roy propose les candidatures suivantes:

Sylvie Dépatie (Université du Québec à Montréal)  
Martin Petitclerc (Université du Québec à Montréal)  
Lucie Piché (Cégep Sainte-Foy)  
Marc Vallières (Université Laval)  
Jean Lamarre (Collège militaire royal de Kingston)

Comme aucune nouvelle proposition de candidature n'est venue de la salle, les candidats au Conseil d'administration sont élus par acclamation.

**4 - Rapport du président**

Le président, Christian Dessureault, fait rapport des activités pour l'année qui se termine. Il demande aux membres de se référer au *Bulletin* pour le détail. Il tient toutefois à souligner que la situation financière de l'Institut reste encore cette année fort préoccupante. Il indique notamment que les subventions accordées par le FQRSC et par le CRSH, sur lesquelles l'Institut s'appuie pour fonctionner, diminueront l'an prochain, fragilisant encore davantage la situation financière de l'Institut. Il ajoute que la numérisation des numéros de la *RHAF*, qui devait rapporter des dividendes, n'a pas encore porté fruits.

**5 - Rapport de la trésorière et adoption des États financiers vérifiés de 2004-2005**

La trésorière, Martine Tremblay, attire l'attention des membres sur les points saillants du bilan de l'Institut et de la *Revue*. Elle indique que l'Institut a atteint cette année

l'équilibre budgétaire. Au 31 mars 2005, les revenus de l'Institut s'élevaient à 74 619\$ tandis que ses dépenses se chiffraient à 69 256\$ (surplus de 4 363\$). Quant à la *Revue*, la situation financière est plus difficile. Avec des dépenses de 98 822\$ et des revenus de 93 945\$, la *Revue* a subi des pertes de 4 877\$, des pertes qui auraient été supérieures si la *Revue* avait publié 4 numéros alors qu'elle n'en a produit que 3. Les nouveaux revenus escomptés à la suite de la réforme de la grille tarifaire donne des résultats positifs mais insuffisants. La santé financière de la *Revue* et de l'Institut repose encore trop lourdement sur la rentabilité des Congrès. La trésorière considère qu'il faut trouver des solutions à long terme puisque cette situation qui se répète d'année en année exerce de fortes pressions sur les organisateurs de Congrès pour qu'ils dégagent des profits. En tout, le déficit combiné pour l'exercice est de 514\$.

Des questions et commentaires sont émis par les membres.

Jocelyn Saint-Pierre demande des précisions sur le profil des abonnés de la *RHAF*. Le secrétaire, Jean Lamarre, indique qu'au volume 57,4, la *Revue* comptait sur 677 abonnés répartis de la façon suivante: Individus, 36%, Étudiants, 34%, Institutions, 27%, abonnement de soutien, 3%.

René Hardy s'informe du projet de créer une fondation pour ramasser des fonds afin de soutenir financièrement l'Institut. La trésorière indique que certaines démarches ont été effectuées mais que la création d'une fondation nécessite des efforts considérables qu'elle n'était pas, compte tenu de sa charge de travail, en mesure d'effectuer. Elle souligne que le prochain trésorier devra réévaluer la pertinence de la création d'une fondation en tenant compte de toute l'énergie qu'elle exige, et d'examiner si la création d'une telle fondation pourra solutionner définitivement le problème. Le président ajoute que des démarches ont été entreprises auprès de la Fondation Lionel-Groulx pour soutenir financièrement la *RHAF*. Jusqu'ici, il y a eu des discussions, mais rien de concret n'est ressorti pour l'instant.

Donald Fyson souligne que les états financiers montrent que les revenus du Congrès de 2004 ont été supérieurs aux dépenses et indique qu'il serait possible d'utiliser les surplus du Congrès pour éponger les déficits.

La trésorière souligne que les Congrès sont très profitables pour l'Institut. Mais qu'en tant que trésorière responsable, il apparaît peu avisé de compter constamment sur les Congrès pour équilibrer les finances de la *RHAF*. Elle souligne à nouveau que les membres devront prendre une décision à ce sujet.

À la proposition de Martin Pâquet, appuyée par René Hardy, les États financiers vérifiés au 31 mars 2005 de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, sont adoptés.

## **6 - Nomination du vérificateur**

La trésorière, Martine Tremblay, propose à l'Assemblée d'adopter la résolution suivante:

que l'entreprise Benoît et Compagnie, comptables agréés, soit nommée vérificateur des états financiers de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de sa *Revue* pour l'année 2005-2006.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7 - Rapport de la directrice de la *Revue***

La directrice, Christine Hudon, indique que la *Revue* se porte très bien, que la *Revue* reçoit un nombre considérable d'articles et que le retard dans la publication est disparu. Elle souligne que le numéro spécial sur la consommation sera bientôt disponible. Elle remercie Magda Farhni pour sa précieuse collaboration. Elle précise que le prochain numéro thématique portera sur l'histoire de l'environnement, piloté par Stéphane Castonguay de l'UQTR.

Elle indique également qu'une consultation a été réalisée auprès des abonnés pour connaître leur opinion concernant la *Revue*. Quarante abonnés ont répondu à l'invitation. Le taux de satisfaction des répondants pour la *Revue* s'élève à 87% et les répondants ont formulé des suggestions pertinentes qui seront prises en considération par le comité de rédaction. Enfin, la directrice tient à souligner la contribution de Sherry Olson et de Jocelyne Perrier qui ont quitté la direction. Elles sont remplacées par Danielle Gauvreau (Concordia) et par Amélie Bourbeau.

Au nom du CA, le président félicite la directrice et l'équipe de la *RHAF* pour leur excellent travail.

## **8 - Rapport du Comité des études patrimoniales**

Le président indique que la seule activité du comité fut la rédaction par Jean-Marie Fecteau et Patrick Laurin d'un mémoire déposé à la Commission sur le patrimoine religieux.

## **9 - Rapport du Comité étudiant**

Le responsable du comité, Patrick Laurin, fait rapport des activités. Il tient d'abord à remercier les membres du comité étudiant pour leur travail assidu. Il indique que dans le cadre de ce Congrès fut à nouveau organisé le Bar historique qui a pu compter sur un nombre appréciable de participants. Il remercie Lucia Ferretti pour sa collaboration et indique qu'il a apprécié collaborer avec Jean-Marie Fecteau à la rédaction du mémoire déposé à la Commission sur le patrimoine religieux.

## **10 - Rapport de la responsable du congrès 2005**

Madame Lucia Ferretti, de l'UQTR, une des responsables du Congrès, remercie tous ceux qui ont participé à son organisation, notamment Jean Roy et Réal Bélanger. Au total, le Congrès a attiré plus de 150 participants. Elle souligne toutefois que les

commanditaires ont été un peu plus difficiles à convaincre cette année et que ce problème fut peut-être relié au thème du Congrès. Les fonds sont venus de la ville de Shawinigan, du CEFAN, du CIEQ, du *Dictionnaire biographique du Canada* et de l'UQTR. Jean Roy ajoute que lors des congrès dit régionaux, le nombre de participants oscillent généralement entre 150 et 160 alors que les congrès tenus à Montréal attire autour de 220 participants. Le Congrès de Shawinigan a donc obtenu des résultats honorables. Il conclut en indiquant que le Congrès enregistrera un léger surplus, lié en grande partie à la hausse du coût de l'inscription.

Au nom de l'Assemblée, le président remercie chaleureusement Lucia Ferretti et tous les membres du comité d'organisation pour leur excellent travail.

## **11-Rapport du responsable du congrès 2006 à Montréal (UQAM)**

Le responsable du Congrès 2006, Alain Beaulieu présente les autres membres du comité d'organisation, dont Magda Farhni et Jean-Marie Fecteau. Le thème retenu pour ce Congrès est «Une histoire au quotidien». Alain Beaulieu encourage tous les intéressés à soumettre des propositions avant le 31 mars 2006.

Guy Laperrière propose une résolution pour remercier les membres sortants du CE, soit Christian Dessureault, Jean-Marie Fecteau, Martine Tremblay et Jean Lamarre.

Cette résolution est accueillie favorablement par l'Assemblée générale.

## **12-Résultat des élections et nomination des membres du Comité de mises en candidature**

Les candidats ayant été élus par acclamation, l'annonce des résultats est rendu superflue.

À la proposition du CE, appuyée par Jean Roy, l'Assemblée nomme Denyse Baillargeon, Réal Bélanger et Renaud Séguin nouveaux membres du Comité des mises en candidature.

## **13- Problèmes financiers de la RHAF**

### **13a Proposition du CA sur le nombre de numéros de la RHAF**

À la suite des réflexions et discussions qui ont marqué les réunions du CA depuis 3 ans concernant la situation financière difficile récurrente de la *RHAF* et dont il fut question lors des Assemblées générales des dernières années, les membres ont décidé de soumettre à l'Assemblée la proposition suivante:

Le CA demande à l'Assemblée générale le mandat de statuer sur la réduction éventuelle du nombre de numéros de la *RHAF*, qui publierait alors 3 numéros par année au lieu de 4.

Une discussion s'amorce. Alain Roy propose comme solution partielle au problème que le numéro de la *Revue* qui pourrait disparaître soit disponible sur support électronique, ce qui aurait l'avantage de réduire les coûts de production tout en maintenant le nombre de numéros à 4. Donald Fyson ajoute que la SHC lance un deuxième numéro uniquement sur support électronique et cette éventualité pour la *RHAF* est envisageable et réaliste.

Paul-André Linteau indique qu'il s'opposera à la proposition. Il considère que les membres de l'Assemblée n'ont pas été assez informés des différentes options pour prendre une décision éclairée sur la proposition. Il aurait souhaité que le CA prépare différents scénarios avec les implications financières afin que les membres puissent prendre une décision. La trésorière souligne que depuis deux ans, notamment au Congrès de Chicoutimi mais plus spécifiquement au Congrès de Montréal, à McGill, elle avait distribué des feuillets expliquant clairement la situation financière difficile de la *Revue*.

Janice Harvey indique que l'évaluation financière de la production de la *Revue* révèle que les coûts ne sont pas si élevés et se demande si une hausse des abonnements et des inscriptions pourraient contribuer à solutionner le problème.

Fernande Roy s'oppose aussi à la réduction du nombre de numéros par année. Elle désire que les membres aient plus de temps de réflexion et que le CA puisse proposer différentes solutions qui pourront être examinées par les membres.

Guy Laperrière s'oppose aussi à la proposition. Il indique être sous le choc et considère que le passage de 4 à 3 numéros par année ébranlerait la confiance des membres envers la *Revue*.

Devant cette opposition, le CA décide de retirer la proposition. Jean Roy, appuyé par Patrick Laurin, propose de mandater le nouveau CA afin qu'il présente lors de la prochaine Assemblée générale différents scénarios concrets, afin que les membres puissent se prononcer de façon éclairée sur la question.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **14- Divers**

Le président indique que le prix Historia disparaît. La chaîne spécialisée a considéré qu'elle ne retirait plus les bénéfices qu'elle espérait de ce prix.

L'Assemblée est levée à 11h30.

INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

BILAN AU 31 MARS 2006

	31 MARS 2006 (vérifié)			(vérifié)
	Fonds général	Fonds Michel-Brunet	Total 2006	Total 2005
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse	50 184		50 184	34 728
Placement à court terme	7 000		7 000	15 000
Débiteurs	3 168		3 168	2 733
Frais payés d'avance	600		600	2 100
Soldes interfonds	2 498	-2 498		
	63 450	-2 498	60 952	54 561
<b>PLACEMENTS À LONG TERME</b>				
	50 442	33 803	84 245	82 097
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>				
	113 892	31 305	145 197	136 658
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Créditeurs et charges à payer	18 381		18 381	14 847
Apports reportés	42 391		42 391	34 500
	60 772		60 772	49 347
<b>SOLDES DE FONDS</b>				
Affectations d'origine externe		31 305	31 305	32 327
Actifs nets non affectés	53 120		53 120	54 984
<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>				
	53 120	31 305	84 425	87 311
<b>TOTAL PASSIF ET SOLDES DE FONDS</b>				
	113 892	31 305	145 197	136 658

INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE  
BILAN AU 31 MARS 2006

REVENUS ET FRAIS D'OPÉRATION - <i>REVUE</i>			REVENUS ET FRAIS D'OPÉRATION - IHAF		
	2006	2005		2006	2005
REVENUS			REVENUS		
Subvention CRSH	30 000	22 490	Subventions - CRSH	13 095	13 095
Subvention FQRSC	28 000	26 467	Congrès	17 290	30 236
Abonnements	29 999	35 756	Cotisation des membres	17 751	20 510
Commandites en nature (loyer)	15 000	15 000	Commandites en nature (loyer)	5 000	5 000
Publicité	2 004	1 440	Dons	1 421	1 631
Vente de revues	1 544	611	Intérêts et gain sur disposition		
Droits de reproduction	4 727	7 181	de placements	2 383	2 147
			Prix de l'Institut	6 000	6 000
			Divers	37	
TOTAL DES REVENUS	111 274	108 945	TOTAL DES REVENUS	62 977	78 619
DÉPENSES			DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	33 867	33 215	Salaires et charges sociales	11 289	11 072
Fonds de retraite (J. Rémillard)	3 750	3 750	Fonds de retraite (J. Rémillard)	1 250	1 250
Secrétaire à la rédaction	14 450	12 909	Dépenses du Congrès	12 594	27 366
Impression et mise en page	33 376	25 500	Déplacements pour le Congrès	7 335	12 103
Traduction et correction	4 176	4 672	Prix de l'Institut	6 000	6 000
Frais de vente	1 974	2 893	Cotisations	3 226	3 341
Expédition et frais de poste	6 700	5 764	Bulletin	462	530
Frais de bureau	5 201	5 911	Déplacements	1 445	617
Loyer	15 000	15 000	Frais de bureau	3 323	5 795
Honoraires	3 854	3 651	Loyer	5 000	5 000
Assurances	583	557	Honoraires	1 066	996
			Assurances	194	186
TOTAL DES DÉPENSES	122 931	113 822	TOTAL DES DÉPENSES	53 184	74 256
SURPLUS (PERTE) - <i>RHAF</i>	-11 657	-4 877	SURPLUS (PERTE) - IHAF	9 793	4 363
			SURPLUS (PERTE) DE L'EXERCICE	-1 864	-514